

e

11 Aout 1961

1630/Pol.Ter.

Renvoi  
Policier MPARAYE.--

A Monsieur MPARAYE  
Commune MURAMBA  
Préfecture KISENYI.--

Monsieur,

Me référant à votre demande, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je me suis adressé au Directeur de l'Ecole de Police.

Il résulte des affirmations formelles du moniteur que vous avez refusé d'obéir aux ordres et que vous avez tenu des propos insultants pour vos instructeurs.

Vous devez savoir que dans une école de police la discipline doit être très sévère et que les fautes sont punies sévèrement.

Puisque votre bourgmestre semble vous apprécier, je vous conseille de vous adresser à lui afin qu'il puisse vous confier éventuellement une place à la police communale.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Commissaire  
Ch.LESS,

